



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-68903>

Département(s) de publication : 03

Annonce n° 25-68903

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Communauté d'Agglomération Vichy Communauté

À l'attention de : Aguilera Frédéric, Président

Adresse : 9, Place Charles-de-Gaulle , Cs 92 956, 03209 VICHY CEDEX

Coordonnées :

Téléphone : +33 470965700

Courriel : mpa@vichy-communaute.fr

Adresse internet : <https://www.vichy-communaute.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://vichycommunaute.safetender.com>

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRK11

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://vichycommunaute.safetender.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <https://vichycommunaute.safetender.com>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : Gestion et exploitation de la base nautique de Saint-Clément (03250)

Numéro de référence : 2025DSPBASENAUTSTC

CPV - Objet principal : 92332000

Type de marché : Services

Description succincte : Missions spécifiques du délégataire : engagement pour l'accueil de personnes en situation de handicap, mission bar-restauration, mission activités nautiques, animation, entretien

avec, notamment, engagement pour la biodiversité, entretien courant et petites réparations, entretien paysager, entretien bâtiments, équipements, matériel, gestion poubelles, nettoyage parking

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Intitulé du lot : Gestion et exploitation de la base nautique de Saint-Clément (03250)

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 92332000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRK11

Lieu principal d'exécution ou de livraison : Plan d'Eau de Saint-Clément 03250 - Saint-Clément

Description des prestations : Missions spécifiques du délégataire : engagement pour l'accueil de personnes en situation de handicap, mission bar-restauration, mission activités nautiques, animation, entretien avec, notamment, engagement pour la biodiversité, entretien courant et petites réparations, entretien paysager, entretien bâtiments, équipements, matériel, gestion poubelles, nettoyage parking

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Durée de la concession : À compter du 01/04/2026 et jusqu'au 31/03/2032

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Formulaire Dc1 : Dc1 plus Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner - Pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat plus copie du jugement si le candidat fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire. Formulaire Dc2 : Dc2 plus Joindre attestations fiscales et sociales (selon l'article L3123-2 du Code de la Commande Publique) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail - Attestation sur l'honneur du candidat indiquant que la réalisation du travail est effectuée par des salariés employés régulièrement au regard des articles L1221-10 à L1221-12, L3243-1 et R3243-1 du code de travail - Copie du ou des jugement(s) si le candidat fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire - Attestations de fourniture de déclarations sociales émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions sociales incombant au cocontractant datant de moins de 36 mois (attestation Urssaf) - Attestations et certificats délibérés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales au titre de l'année 2024. Inscription à un registre de commerce : Extrait d'inscription au registre du commerce ou au registre des métiers datant de moins de trois mois -

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Formulaire Dc1 : Dc1 plus Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner - Pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat plus copie du jugement si le candidat fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire. Formulaire Dc2 : Dc2 plus Joindre attestations fiscales et sociales (selon l'article L3123-2 du Code de la Commande Publique) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail - Attestation sur l'honneur du candidat indiquant que la réalisation du travail est effectuée par des salariés employés

régulièrement au regard des articles L1221-10 à L1221-12, L3243-1 et R3243-1 du code de travail - Copie du ou des jugement(s) si le candidat fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire - Attestations de fourniture de déclarations sociales émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions sociales incombant au cocontractant datant de moins de six mois (attestation Urssaf) - Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales au titre de l'année 2024. r Inscription à un registre de commerce : Extrait d'inscription au registre du commerce ou au registre des métiers datant de moins de trois mois -

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et

documents requis : Chiffre d'affaires annuel général : chiffre d'affaires global réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles Chiffre d'affaires annuel spécifique : chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles Effectif moyen annuel : effectif moyen annuel Nombre de cadres : importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années Assurance responsabilité professionnelle pour les risques : Attestation d'assurance couvrant la responsabilité professionnelle de l'entreprise (attestation devant être valide en termes de dates)

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales au titre de l'année 2024 Attestation d'assurance couvrant la responsabilité professionnelle de l'entreprise (attestation devant être valide en termes de dates)

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et

documents requis : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes : Posséder le brevet de secourisme et le permis bateau fluvial, attestation de formation exploitation débit de boissons/restauration Références sur des services spécifiés : Liste de références pour l'exploitation de services similaires

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Posséder le brevet de secourisme et le permis bateau fluvial, attestation de formation exploitation débit de boissons/restauration

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://vichycommunaute.safetender.com> - Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur dont l'adresse URL est la suivante : <https://vichycommunaute.safetender.com>. Cette demande doit intervenir au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres. Visite du site obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'aura pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Dates et modalités pour la visite : voir le règlement de consultation

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Clermont-Ferrand

Adresse : 6 cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand

Coordonnées :

Téléphone : +33 473146100

Télécopieur : +33 473146122

Courriel : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/06/2025